



# Augmentez les salaires !

D'un côté, un président alarmiste nous annonce la fin d'une « abondance » à géométrie variable : gavage pour les uns, serrage de ceinture pour les autres.

En 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises françaises, soit +11 % en un an. Le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises représente 1 000 milliards d'euros (pour comparaison, le déficit attendu en 2022 pour la France est de 154 milliards). 150 milliards d'euros par an d'aides publiques sont versés aux entreprises sans condition et souvent sans contrôle. La fraude et l'évasion fiscales représentent 100 milliards par an. Depuis 2017, ce sont 21 milliards par an de cadeaux fiscaux aux entreprises. La suppression de l'ISF fait perdre 3,5 milliards d'euros. La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de nouvelles baisses des impôts de production sont prévues.

**Alors que la fatigue et le ras-le-bol s'étendent sur nos lieux de travail, le gouvernement refuse de prendre des mesures générales pour garantir des hausses de salaire pour toutes les catégories de travailleurs.**

Les propositions gouvernementales sur le pouvoir d'achat ne répondent pas à la gravité de la situation. Elles se contentent de poser quelques rustines et, à travers les exonérations de cotisations, amputent le salaire socialisé, fragilisant la protection sociale.

Pour les fonctionnaires, l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice ne couvre ni les 10 années de gel, ni la hausse de l'inflation, ni le tassement des grilles indiciaires. Cette revalorisation reste très en dessous de l'inflation que l'on peut déjà établir à 6% en septembre. Aucune clause de revoyure n'est pour l'instant envisagée, alors que les experts estiment que **l'inflation serait d'au moins 8% d'ici la fin de l'année 2022.**

À cela il faut ajouter la perte subie depuis près de 15 ans par la succession des périodes de gel de la valeur du point d'indice, estimée à 15,5 %. Actuellement, les 7 premiers échelons des agents C et les 3 premiers des B sont identiques au SMIC.

À la DGFIP des échanges ont eu lieu pour une négociation sur les primes : aucune mesure générale proposée par la DG, deux mesures ciblées relevant du saupoudrage, de l'action sociale en guise d'indemnitaire, la volonté de réintroduire une modulation à la tête du client, et la création d'une « prime de fidélisation » limitée à quelques agents et source de nouvelles inégalités.

## On se fiche de nous !

L'appel interprofessionnel du 29 septembre est une étape indispensable pour amplifier les luttes existantes et permettre à tous les travailleurs, privés d'emplois et retraités, fonctionnaires de se mobiliser ensemble pour obtenir l'augmentation de nos salaires et de nos retraites.

Notre lutte n'est pas vaine. À titre d'exemple, le ministre de la justice vient d'annoncer l'augmentation immédiate pour les magistrats de l'ordre judiciaire de 1 000€ brut par mois.

**De l'argent, il y en a !!! Le 29 septembre 2022, toutes et tous en grève pour revendiquer la hausse immédiate de 20 % de notre point d'indice.**

**Grenoble : 11h Place de la gare  
(Cortège unitaire croisement avenue Alsace-Lorraine/cours Jean Jaurès)**